



Association Monde Rural (AMR)

Coordination Nationale

Coordination Provinciale du Bazèga

RAPPORT ANNUEL DES MICROS ENTREPRISES FAMILIALES DE LA COORDINATION / AMR 2019



Avec la participation de l'Association JATUR-Suisse



Janvier 2020

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGD : Assemblée Général des Délégués

AGR : Activités Génératrices des Revenus

AMR : Association Monde Rural

JATUR : Jeunes Associés Temporairement Unis pour une Région

M E F : Micros Entreprises Familiales

VIH/SIDA : Virus Immuno- Humain /
Syndrome de l'Immuno- Déficience Acquis

Table des matières

Introduction.....	4
I. Présentation succincte de la structure.....	4
1.1. Aperçu sur la coordination national.....	4
1.2. Aperçu sur la coordination du Bazèga.....	5
II. Mise en œuvre du projet.....	6
2.1. Objectif global.....	6
2.2. Objectif spécifique 1.....	6
2.2.1 Activités menées.....	7
2.3 Objectif spécifique 2.....	7
2.3.1 Activités menées.....	7
2.3.2 Résultats obtenus.....	8
2.3.3 Acquis des deux ans de financement des micros entreprises familiales.....	8
III. Le suivi et l'évaluation.....	9
IV. Difficultés et perspectives.....	12
4.1. Difficultés.....	12
4.2. Perspectives.....	12
Conclusion.....	12

Introduction

L'association monde rural « AMR » met en œuvre depuis plusieurs années, des projets et programmes se rapportant à la santé, à la nutrition et à l'autonomisation des femmes (projets de lutte contre le paludisme, le VIH/SIDA, la malnutrition, et le projet d'amélioration de la santé de la mère et l'enfant) dans ses zones d'interventions.

A compter de l'année deux mille dix-huit, elle exécute avec l'appui de son partenaire JATUR, un projet de financement des activités génératrices de revenus à Kombissiri dans la province du Bazèga.

Le présent rapport traite des atouts de ce projet, des difficultés rencontrées et des perspectives.

I. Présentation succincte de la structure

1.1. Aperçu sur la coordination national

L'Association Monde Rural (AMR Burkina) est une structure de la société civile burkinabé qui œuvre dans le domaine du développement rural. Elle est officiellement sous le numéro 96-294/MATD/SG/DLPAJ du 14-11-1996. Son siège social est à Gourcy, province du Zondoma dans la région Nord du Burkina Faso. La noble mission qu'elle s'est assignée est de « s'investir pour la construction d'un monde Meilleur, Juste et Équitable dans le strict respect de la dignité et de l'identité de l'Homme ». Elle poursuit aussi la vision d'« Un monde rural qui connaît ses droits, travaille à leur effectivité et participe pleinement aux actions de développement ». Élevée en 2009

L'**A.M.R.**, pour un monde **Juste**, **Équitable** et **Meilleur**!

au grade de Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabé, elle va aussi passer le cap d'Association Reconnue d'Utilité Publique en 2013.

Ce sont plus d'une dizaine de projets que la cellule opérationnelle composée d'une vingtaine d'agents avec à leur tête le Coordonnateur National Monsieur Amadou WANGRE, met en œuvre.

Elle axe ses interventions dans les domaines ci-après :

- Droits humains, décentralisation et gouvernance locale
- Promotion de la femme et de l'enfant
- Souveraineté alimentaire.

En plus de ces domaines, l'AMR a trois axes transversaux qui sont le genre, la gestion des conflits, le VIH et l'environnement (y compris le changement climatique).

En termes de ressources humaines, la structure dispose en son sein des cadres, des agents terrain managés par un coordonnateur. Cette équipe multidisciplinaire mène des activités de sensibilisation pour le changement de comportement des populations surtout rurales.

1.2. Aperçu sur la coordination du Bazèga

La coordination provinciale de l'Association Monde rurale a été officiellement installée le 27 décembre 2012. Elle compte aujourd'hui une vingtaine de membres d'origines et de confessions diverses dont dix (10) membres actifs.

Depuis sa mise en place, la coordination participe aux côtés des autres organisations de la société civile aux actions de développement au niveau provincial. Les actions les plus visibles sont :

- ✓ La promotion de la solidarité entre les membres ;
- ✓ La promotion des activités génératrices de revenus ;
- ✓ La contribution aux grandes actions de la structure associative.

L'**A.M.R.**, pour un monde **Juste**, **Équitable** et **Meilleur**!

En outre, la coordonnatrice faisant partie du groupe de plaidoyer et d'orientation politique est régulièrement sollicitée pour les grandes campagnes de plaidoyer au niveau national et régional.

Axe 1 du projet : Financement des micros entreprises familiales

Axe 2 du projet : Installation du moulin et du café citoyen

Lieu du déroulement du projet : Kombissiri dans la province du Bazèga

II. Mise en œuvre du projet

2.1. Objectif global

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la femme en milieu rural à travers le financement des micros entreprises familiales.

2.2. Objectif spécifique 1

- Renforcer les capacités techniques, institutionnelles et financières des ménages vulnérables par la création et le développement de micros entreprises familiales
- Sensibiliser les femmes sur des thèmes tels que



*KIENDREBEOGO Fati,
une bénéficiaire dans son jardin d'oignon.*

L'**A.M.R.**, pour un monde **Juste**, **Équitable** et **Meilleur**!

les droits de l'enfant, l'hygiène et assainissement, les droits spécifiques des femmes et des enfants.

2.2.1 Activités menées

Vingt-cinq femmes de la coopérative RELWENDE ont reçu chacune une subvention non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour mener l'AGR de leur choix. Elles sont tenues à l'épargne obligatoire. Le montant de la part de l'épargne est fixé à 200 F CFA dans le groupe par rencontre.

Commentaire

- Toutes les femmes bénéficiaires ont mené des AGR au cours de l'année 2019. (Aucun cas d'abandon n'a été enregistré.)
- Un bénéfice total de trois cent trente-quatre mille (334.000) francs CFA a été réalisé.

Les capacités des femmes en entrepreneuriat ont été renforcées.

Les céréales ont connu une mévente au cours du deuxième semestre de l'année 2019. Les femmes qui entreprennent dans le domaine ont enregistré des pertes.

2.3 Objectif spécifique 2

Promouvoir les activités génératrices en vue de promouvoir l'autonomisation des femmes et celle de la coordination.

2.3.1 Activités menées

- Démarche faite auprès du chef du village de Konioudou pour l'obtention du terrain.
- Construction du local devant abriter le moulin.
- Construction d'un kiosque pour la mise en place d'une cafété.

L'**A.M.R.**, pour un monde **Juste, Équitable et Meilleur!**



2. 3.2 Résultats obtenus

Les résultats suivants ont été enregistrés.

- Acquisition d'un terrain de six cent mètres carrés (600 m²).
- Réalisation du local du moulin.
- Réalisation du local du kiosque.

L'Installation du moulin et du kiosque reste en cours. En effet, le moulin a été acquis de même que le mini équipement pour le kiosque à café.

2.3.3 Acquis des deux ans de financement des micros entreprises familiales.

- **2018** : Trois cent cinquante-quatre mille francs (354 000) F CFA.

- **2019** : Trois cent trente-quatre mille cinq cent francs (334 500) F CFA.

**Cumul des bénéfices des deux ans
six cent quatre -vingt- huit mille cinq cent francs.**

III. Le suivi et l'évaluation

Suivi individuel et collectif fait par la coordonnatrice et un membre de la structure.

Un suivi collectif et une collecte des données relatives aux MEF fait par un agent de la cellule opérationnelle de AMR.



Témoignage d'une bénéficiaire :

Je m'appelle COMPAORE Mariam. J'ai 37 ans, mariée, mère de cinq(05) enfants. Les cinquante mille francs que j'ai reçus m'ont permis de renforcer l'AGR que je mène, à savoir le décorticage de l'arachide et la vente des graines. Avant, j'achetais l'arachide par assiettées, car je n'avais pas les moyens de prendre un sac entier. Le bénéfice que je réalisais était par conséquent insignifiant.

Avec cet appui financier, j'ai réalisé un bénéfice de trente-trois mille francs (33 000) en deux ans. Avec ce bénéfice je participe aux petites dépenses de la famille.

Vraiment, je remercie AMR et son partenaire pour le financement de mon activité.

TABLEAU DE RÉSULTATS DES MICROS ENTREPRISES FAMILIALES

N°	Nom et Prénom(s)	Age	État civil et nombre d'enfants à charge	Projet retenu	Montant reçu	Bénéfice annuel réalisé
01	OUEDRAOGO Rasmata	48ans	Mariée. Sept(07) enfants. A une coépouse.	Le commerce de fruits et légumes	50 000	10 000
02	OUEDRAOGO Salamata	53 ans	Mariée. Sept(07) enfants. A une coépouse	Le commerce de savon local	50 000	9 500
03	NANA Lamoussa	47 ans	Mariée. Cinq(05) enfants. A une coépouse	La production et vente du mil germé	50 000	12 000

L'**A.M.R.**, pour un monde **Juste**, **Équitable** et **Meilleur**!

04	BONKOUNGOU Zoénabo	40ans	Mariée. Six(06) enfants. A une coépouse	La conservation et vente de l'oignon	50 000	10 000
05	BILA Alimata	26ans	Mariée. Trois enfants. A deux coépouses.	Le commerce du savon en poudre	50 000	11 750
06	OUAGRAOUA Adama	22 ans	Mariée. Deux(02) enfants.	Le maraichage	50 000	12 500
07	COMPAORE Mariam	38 ans	Mariée. Cinq(05) enfants. A une coépouse.	Le décorticage et vente des graines d'arachides	50 000	18 000
08	TAPSOBA Noélie	42 ans	Mariée. Trois(03) enfants.	Le maraichage	50 000	11 000
09	BAMBA Rasmata	52 ans	Mariée. Six(06) enfants. A une coépouse	L'embouche de petits ruminants	50 000	22 500
10	COMPAORE Alimata	39 ans	Mariée. Six (06) enfants. A une coépouse	Le maraichage	50 000	10 500
11	ZOUNGRANA Rihanata	34ans	Mariée. Cinq (05) enfants. A une coépouse	La conservation et vente du niébé	50 000	0
12	ROUAMBA Aguéra	38ans	Mariée. Trois (03) enfants.	Le commerce de poisson frais	50 000	28 000
13	OUEDRAOGO Abzèta	36 ans	Mariée. Trois(03) enfants.	La restauration	50 000	17 500
14	KAFANDO Mamounata	39ans	Mariée. Cinq(05) enfants. A deux coépouses.	Le commerce de céréales	50 000	6 500
15	COMPAORE Assèta	55 ans	Mariée. Quatre(04)	Le commerce	50 000	0

L'**A.M.R.**, pour un monde **Juste, Équitable et Meilleur!**

			enfants. A deux coépouses.	de céréales		
16	CONGO Mariam	57ans	Mariée. Neuf(09) enfants. A une coépeuse	La restauration	50 000	8 000
17	OUEDRAOGO Issèta	44ans	Mariée. Sept(07) enfants. A deux coépouses.	-Le commerce de pagnes traditionnels - La restauration	50 000	30 000
18	ILBOUDO Mamounata	44ans	Mariée. Sept(07) enfants. A une coépeuse.	Le commerce de céréales	50 000	4 750
19	KIENDREBEOGO Alimata	28 ans	Mariée. Quatre(04) enfants	Le commerce de céréales	50 000	12 500
20	TAPSOBA Alizèta	41 ans	Mariée. Six(06) enfants. A deux coépouses.	La restauration	50 000	22 000
21	NIKIEMA Yvette	41 ans	Mariée. Trois(03) enfants.	Le maraichage	50 000	13 500
22	KIENDREBEOGO Fatimata		Mariée .Sept(07) enfants.	Le maraichage	50 000	15 000
23	COMPAORE Ami		Mariée. Cinq(05) enfants.	Le maraichage	50 000	12 000
24	OUEDRAOGO Aminata	28 ans	Mariée. Trois(03) enfants. A une coépeuse.	L'élevage de chèvres	50 000	13 500
25	OUEDRAOGO Salamata	32ans	Mariée. Quatre(04) enfants. A une coépeuse.	Vente de fruits et légumes	50 000	23 500
Total					1 250 000	334 500

IV. Difficultés et perspectives

4.1. Difficultés

Hormis les difficultés liées au niveau d'instruction peu satisfaisant des secrétaires, les projets n'ont pas connu au cours de l'année 2019 qui vient de s'écouler, des difficultés qui puissent entraver leur déroulement. Néanmoins on pourrait noter quelques-unes :

- L'Analphabétisme des femmes fait qu'elles ne sont pas à mesure de consolider les formations reçues par l'exploitation de documents.
- Les absences et les retards aux rencontres d'échanges et d'épargne ;
- Le manque de moyens financiers pour le fonctionnement de coordination et le suivi du projet ;
- La réticence du propriétaire terrien à céder le terrain pour l'installation du moulin et de la cafète.
- La modicité de la contribution de la coordination provinciale aux travaux de construction des locaux.

4.2. Perspectives

- Organiser des cours d'alphabétisation à l'intention des femmes du groupement bénéficiaire du financement.
- Rechercher des fonds pour le suivi /évaluation du projet
- Renforcer les compétences de AMR/Bazèga pour l'accompagnement efficient des bénéficiaires.

Conclusion

Des résultats forts appréciables ont été obtenus au compte des micro-entreprises familiales. Un bénéfice total de trois cent trente-quatre mille cinq cent francs (334 500) F CFA a été réalisé. Bien qu'en deçà des chiffres de l'année dernière, il y a de quoi être satisfait, au regard du climat socioéconomique.

Par ailleurs, l'installation du moulin et du café citoyen apportera à n'en pas douter, une plus-value au processus d'autonomisation des femmes et de la coordination de AMR/BAZEGA.